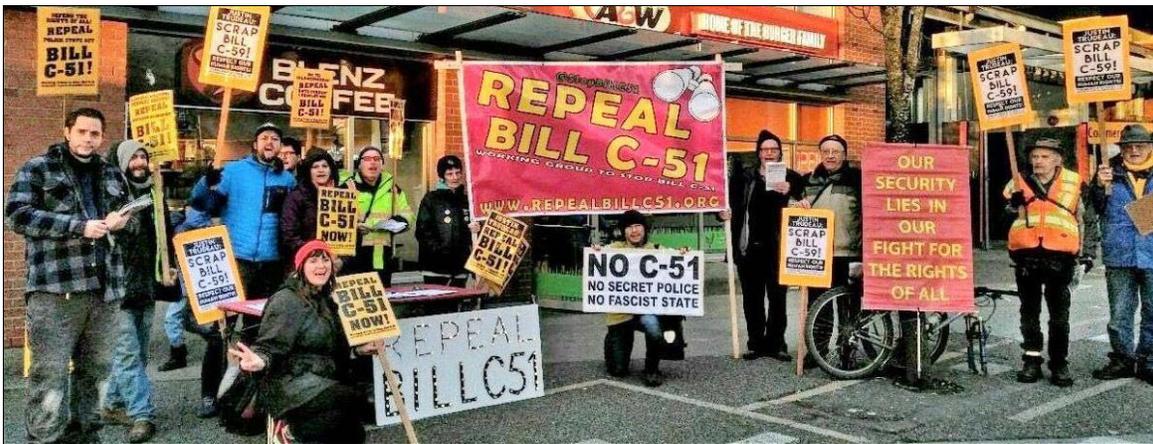


Numéro 11 - 24 mars 2018

Projet de loi C-59, Loi concernant des questions de sécurité nationale

La nouvelle loi sur la sécurité va causer beaucoup de problèmes aux Canadiens



Troisième anniversaire des piquets hebdomadaires à Vancouver contre la Loi C-51, le 26 février 2018. L'événement a eu lieu au même endroit où s'est tenu le premier piquet, à la station de Skytrain Commercial-Broadway.

Projet de loi C-59, Loi concernant des questions de sécurité nationale

- La nouvelle loi sur la sécurité nationale va causer beaucoup de problèmes aux Canadiens

Arrestation de dizaines de personnes qui s'opposent à l'expansion de Kinder Morgan au mont Burnaby

- Le renouveau du processus politique est nécessaire pour empêcher les monopoles d'imposer leur volonté au peuple - *Brian Sproule*

Tribune libre à Prince George en Colombie-Britannique

- Le Comité Debout pour le Nord tient un forum à micro ouvert sur la liberté de parole

100e anniversaire des manifestations contre la conscription au Québec

- Un siècle d'opposition à la participation à l'agression impérialiste - *Yi Nicholls*
- Anniversaire des manifestations anti-conscription de 1918 - *Geneviève Royer*

États-Unis

- Tous en appui aux jeunes qui luttent pour le changement!
- *Voice of Revolution*

Vietnam

- Commémoration de la vie de l'ancien premier ministre Phan Van Khai

Le droit du peuple coréen à la paix

- Réunions à Hamilton et Toronto sur la Corée et le travail pour la paix

Tournée de parlementaires cubains

- Comment fonctionne la démocratie à Cuba

Supplément

- **Projet de loi C-59: Loi concernant des questions de sécurité nationale**

Projet de loi C-59, Loi concernant des questions de sécurité nationale

La nouvelle loi sur la sécurité nationale va causer beaucoup de problèmes aux Canadiens



Piquet à Montréal le 5 juillet 2017 lors du dépôt du projet de loi C-59 par le gouvernement Trudeau

Dans ce numéro, *LML* informe les lecteurs des actions que les Canadiens entreprennent pour s'investir du pouvoir en défendant leurs droits à un moment où l'offensive néolibérale antisociale menace de les priver de plus en plus de tout pouvoir décisionnel. *LML* informe également les lecteurs de l'état des choses concernant le projet de loi C-59, *Loi concernant des questions de sécurité nationale*, dont le titre abrégé est *Loi de 2017 sur la sécurité nationale*.

Le projet de loi C-59 a été présenté pour la première fois à la Chambre des communes par le gouvernement Trudeau le 20 juin 2017, juste avant que la session se termine pour l'été. Ce projet de loi omnibus modifie la loi mise en place avec la Loi C-51, la *Loi antiterroriste de 2015*, adoptée par le gouvernement Harper avec l'appui des libéraux de Justin Trudeau le 6 mai 2015. Le projet de loi C-59 introduit également de nouvelles lois et apporte des modifications à des lois qui ne

faisaient pas partie de la loi de 2015.

Suite à l'adoption de la Loi antiterroriste de 2015, des centaines de milliers de Canadiens sont descendus dans la rue pour exiger son abrogation et non pas des amendements. Durant le débat au parlement, des dizaines de milliers de personnes ont publiquement exprimé leur opposition au projet de loi et aux pouvoirs qu'il confère aux agences policières. Pour détruire cette opinion publique claire, les libéraux prétendent que le but du projet de loi C-59 est de faire en sorte que les pouvoirs conférés par la Loi C-51 soient soumis à la *Charte canadienne des droits et libertés* grâce à une « surveillance » des services de renseignement et d'autres organismes habilités par la Loi antiterroriste à commettre toutes sortes d'actes qui seraient normalement considérés comme illégaux.



Les boniments à propos du « contrôle civil » ne font qu'ajouter encore plus de confusion sur ce que constitue un pouvoir de police et une « surveillance » civile. Le « régime de surveillance » prévu par le projet de loi C-59 établit en fait un système par lequel les agences secrètes, non civiles, d'espionnage et de police sont autorisées par les ministres et les juges à violer les droits. L'ironie de l'affaire est que les ministres et les juges possèdent eux-mêmes des pouvoirs arbitraires, c'est-à-dire des pouvoirs de police. Ils peuvent à leur discrétion invoquer les dispositions de la *Charte des droits et libertés* sur les « limites raisonnables » pour autoriser des exemptions de toutes sortes. C'est eux qui décident de ce qui est « raisonnable ». Le projet de loi officialise également les activités du Centre de la sécurité des télécommunications et définit ses pouvoirs en matière de cyberattaques et de cyberdéfense, qui n'étaient pas définis auparavant.

Le gouvernement et de nombreux experts en matière de droits parlent de la nécessité d'équilibrer les droits et libertés avec la sécurité pour s'assurer que le contenu même de la loi et ses objectifs généraux ne soient pas discutés.



Les libéraux ont jusqu'à maintenant bloqué tout débat officiel à la Chambre des communes sur leur projet de loi. Grâce à leur majorité à la Chambre, ils ont renvoyé pour étude le projet de loi avant le débat en première lecture directement au Comité permanent de la sécurité publique. Cela signifie qu'aucun débat sur le contenu du projet de loi n'a pu avoir lieu. La seule question qui a été discutée était de savoir s'il fallait ou non le renvoyer en comité, une question réglée en appelant le vote et en utilisant la majorité libérale. De nouvelles règles parlementaires instituées par les libéraux permettent de scinder les projets de loi omnibus. Cependant, en le renvoyant directement au comité, les libéraux ont également bloqué toute tentative des partis de l'opposition de sinder ce projet de loi omnibus dans ses parties respectives

pour les examiner une à la fois.

Entre le 30 novembre 2017 et le 23 mars 2018, le Comité permanent de la sécurité publique a tenu 11 jours d'audience. On ne sait pas quand le Comité rendra compte de son étude et quand le projet de loi sera renvoyé à la Chambre des communes.

Ce que l'on sait, cependant, c'est que le 15 juillet 2018, certaines dispositions du *Code criminel*, promulguées après le 11 septembre 2001 et prolongées depuis, vont expirer. Elles permettent des enquêtes et des mandats judiciaires qui font partie des pouvoirs que l'État s'est donnés pour arrêter, détenir et interroger des personnes sans inculpation. Certains des amendements proposés par les libéraux dans le projet de loi C-59 comprennent l'abrogation de certaines de ces mesures tout en prolongeant l'utilisation de « dispositions d'engagement » pour cinq autres années, sous réserve d'une nouvelle clause crépusculaire. Les « dispositions d'engagement » désignent un « engagement de ne pas troubler l'ordre public se rapportant au terrorisme » qui est utilisé pour imposer de « façon préventive » des restrictions arbitraires à une personne sans qu'elle ait commis un crime ou sans exiger une preuve d'intention de commettre un crime. À cause des causes crépusculaires de ces dispositions contenues dans le Code criminel, on laisse entendre que les libéraux pourraient tenter d'adopter le projet de loi C-59 par les deux chambres du Parlement et obtenir la sanction royale avant l'ajournement de la session d'été.

Le supplément du *LML* contient un résumé de ce que contient le projet de loi C-59 et de la discussion qui se déroule au Comité permanent de la sécurité publique. *LML* présentera également une étude sur la façon dont les arguments assimilent l'intérêt national à ce qu'on appelle les valeurs canadiennes pour justifier ces pouvoirs de police et ces mesures de sécurité, à quel sujet le peuple n'a pas voix au chapitre.

LML invite les lecteurs à tirer des conclusions qui s'imposent afin de ne pas être pris au dépourvu par les dangers que représente la nouvelle loi et voient l'urgence de développer le mouvement politique du peuple pour s'investir du pouvoir par la défense des droits.

Supplément

Le projet de loi C-59, *Loi concernant des questions de sécurité nationale*

Arrestation de dizaines de personnes qui s'opposent à l'expansion de Kinder Morgan au mont Burnaby

Le renouveau du processus politique est nécessaire pour empêcher les monopoles d'imposer leur volonté au peuple

- Brian Sproule -

Suite à la décision du 7 décembre 2017 de l'Office national de l'énergie qui permet à Kinder Morgan de passer outre aux règlements municipaux de la ville de Burnaby, la compagnie n'a pas perdu de temps à commencer le travail préparatoire pour le prolongement de son oléoduc Trans Mountain. Une clôture flottante en fil de fer barbelé a été installée sur la baie Burrard en face du

terminal Westridge Marine de la compagnie où auront lieu les travaux de dragage, pour faciliter l'accostage de pétroliers plus gros et plus nombreux. De la coupe à blanc est faite derrière le terminal où un tunnel sera foré dans le mont Burnaby. Au terminal et au parc de réservoirs de la compagnie, la coupe à blanc et l'excavation d'arbres sont en cours pour que des citernes additionnelles soient installées. Ces activités sont entreprises en dépit des actions en justice qui ont été intentées par les Premières Nations et les municipalités et qui pourraient toujours faire dérailler le projet.



Présence policière massive aux portes du terminal Burnaby sur le mont Burnaby le 20 mars 2018, alors que les manifestations se poursuivent pour dire Non ! à l'oléoduc de Kinder Morgan

Depuis le début des travaux de construction, des manifestations répétées ont eu lieu contre le projet au cours desquelles plusieurs personnes ont été arrêtées. Les activités de contestation se sont intensifiées au lendemain de l'immense marche et rassemblement du 10 mars auxquels 10 000 personnes ont participé. Une injonction provisoire interdisant au public de se rassembler dans un rayon de 50 mètres de la propriété de Kinder Morgan est en vigueur de façon permanente pendant la durée de la construction, mais le rayon a maintenant été réduit à 5 mètres. Des structures temporaires érigées par les opposants à l'oléoduc le long des routes adjacentes pourront rester en place et il en est de même de la « Maison de surveillance » des Premières Nations, qui est occupée 24 heures sur 24. Plusieurs dizaines de manifestants ont aussi été arrêtés ces derniers jours. La plupart d'entre eux ont été accusés d'outrage civil et libérés dans l'attente de comparution après s'être engagés par écrit à ne plus participer à des actes de résistance. Des représentants de Kinder Morgan disent qu'ils auront recours aux tribunaux pour réclamer des dommages et intérêts, afin de miner la résistance.





À gauche : les manifestants se dirigent vers le site de Kinder Morgan sur le mont Burnaby le 17 mars 2018 ; à droite : la maison de surveillance établie par les peuples autochtones.

En 2014, plus de 100 personnes avaient été arrêtées au mont Burnaby en essayant sans succès d'arrêter les travaux d'arpentage et d'exploration. Les accusations d'outrage civil avaient été abandonnées lorsqu'il avait été établi que les arrestations s'étaient produites à l'extérieur de la zone stipulée par l'injonction. En dépit de l'opposition massive grandissante au projet, les représentants de Kinder Morgan pensent qu'ils peuvent avoir les manifestants à l'usure.



Protestation au site de Kinder Morgan le 20 mars 2018

L'expansion de l'oléoduc Kinder Morgan et une circulation accrue de pétroliers dans la baie Burrard et la mer des Salish n'ont manifestement pas l'appui des Premières Nations ni du peuple de la Colombie-Britannique. Comme pour l'autre mégaprojet pour payer les riches, le barrage du site C que le B.C. Hydro de la Colombie-Britannique construit présentement sur la rivière de la Paix dans le nord de la Colombie-Britannique, la question soulevée mais non résolue est *Qui décide ?* Les monopoles et les gouvernements néolibéraux à leur service imposent régulièrement leur volonté, appuyés par le « plein poids de la loi », contre les intérêts du peuple. Les monopoles et les oligarques prétendent que leurs intérêts représentent « l'intérêt national » tandis que le peuple est complètement marginalisé du processus de prise de décision. Le peuple est réduit au rôle de spectateur qui vote aux élections pour que quelqu'un d'autre agisse en son nom. Le résultat est toujours le même - l'un ou l'autre des partis cartels forme le gouvernement et prétend gouverner en

faveur « du peuple ». Il impose l'austérité et la privatisation par le biais de projets destinés à payer les riches tout en ayant recours aux pouvoirs de police pour écraser l'opposition au diktat de l'oligarchie financière.



Les protestataires bloquent l'entrée du site de Kinder Morgan, s'attachant parfois à la clôture, pour bloquer la construction. Photo de l'action du 17 mars 2018.

Les gens en ce moment ont l'impression que la seule façon qu'ils peuvent exprimer leur « Non » est de mettre en péril leur santé, leur vie et leur bien-être en tentant d'obstruer l'équipement de construction, en s'attachant aux clôtures et en défiant les injonctions. Ce sont toutes des expressions du mouvement du peuple pour l'habilitation dont le renouveau du processus politique est l'ordre du jour. Les gens s'organisent dans leurs endroits de travail, dans leurs lieux d'enseignement et dans leurs communautés sur la base de leurs propres préoccupations. De cette façon, ils refusent d'être réduits à se prononcer sur des ordres du jour imposés par les partis politiques. Plutôt que de voter pour des candidats choisis par les partis cartellisés, les Canadiens songent sérieusement à proposer leurs propres pairs comme candidats qui seraient responsables envers eux. Des décisions économiques et politiques importantes peuvent être prises suite à des discussions larges parmi les membres du corps politique.

*Pas de consentement, pas d'oléoduc !
Non, c'est non !
Kinder Morgan ne doit pas passer !
Qui décide ? Nous décidons !*



Tribune libre à Prince George en Colombie-Britannique

Le Comité Debout pour le Nord tient un forum à micro ouvert sur la liberté de parole

Le premier forum à « micro ouvert » organisé par le Comité Debout pour le Nord a eu lieu le lundi 19 mars à Prince George en Colombie-Britannique. Le thème était « La liberté de parole et de

conscience en tant que droit humain ». La modératrice du forum était Dawn Hemingway qui est membre du comité.

La discussion a débuté avec les commentaires de Peter Ewart.

Puis, d'autres participants sont intervenus sur des questions reliées au thème, dont l'exercice du droit de parole, les droits démocratiques, la démocratie électorale, les problèmes liés aux médias sociaux et le besoin que les citoyens s'engagent dans l'activité politique à tous les niveaux.

Le consensus parmi les participants est que la discussion a été un succès et que ce format de « micro ouvert » devrait être poursuivi.

La date et l'heure du prochain forum à micro ouvert vont être annoncées bientôt, avec le thème de la discussion.

Présentation de Peter Ewart

Merci d'être venus ici ce soir pour tenir cette discussion.

Je veux commencer en disant que la liberté de parole et de conscience est un principe fondamental du développement actuel et futur de notre société et qu'elle est particulièrement importante pour nos élections et le système électoral lui-même.

En fait, elle est ou plutôt devrait être un droit fondamental et pas seulement un droit civil qui peut être retiré d'un trait de plume du gouvernement ; c'est un droit humain inaliénable qui ne peut pas être enlevé et que nous possédons parce que nous sommes des êtres humains.

Pourquoi devrions-nous être préoccupés par cette question en ce moment ?

Tout d'abord, il y a eu de nombreuses violations de la liberté de parole et de conscience au Canada dans le passé. Un des exemples les plus notoires est celui du régime des pensionnats où les enfants autochtones n'avaient pas le droit de parler leur langue et étaient souvent punis sévèrement s'ils le faisaient.

Les travailleurs qui essayaient de s'organiser en syndicats ont souvent été privés de leur liberté de parole, comme l'ont été les activistes politiques qui militaient pour le changement social. Puis il y a eu la *Loi sur les mesures de guerre* de 1970 que le gouvernement fédéral de l'époque a imposée et qui a suspendu les libertés civiles au Québec et dans le pays. Et il existe plusieurs autres exemples.

Ensuite, nous avons de bonnes raisons d'être inquiets parce que la *Charte des droits et libertés* ne nous accorde pas des droits qui sont inaliénables et que les gouvernements ne peuvent pas nous enlever.

On connaît par exemple la disposition de dérogation qui permet au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux de déroger à la liberté de parole et à d'autres droits ou de les renverser.

Autrement dit, la liberté de parole est un privilège et non un droit humain fondamental et



inaliénable.

En fait, ceci explique peut-être dans une large mesure qu'il y ait tant de confusion aujourd'hui au sujet de la liberté de parole, de la politique identitaire, du discours politiquement correct et ainsi de suite.

Troisièmement, on assiste présentement à la création d'une grande hystérie par les gouvernements des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni et d'autres pays au sujet de ce qu'ils appellent « l'ingérence de la Russie » et de son « influence » dans différentes élections, dont l'élection présidentielle.

Ceci m'amène à l'essentiel de mon exposé, soit les mesures que le gouvernement canadien est en train de prendre, au nom de contrer cette soi-disant menace russe, qui sont en fait une menace sérieuse à notre propre liberté de parole et à nos autres droits.

Il s'agit d'une direction bien particulière que prend le gouvernement qui consiste à remettre les pouvoirs de police en ce qui a trait aux élections et aux campagnes électorales aux agences d'espionnage comme le Centre de la sécurité des télécommunications de même qu'à des entreprises multinationales privées étrangères comme Facebook et Google.

Spécifiquement, le gouvernement fédéral étend le rôle opérationnel du Centre de la sécurité des télécommunications et d'autres agences d'espionnage pour qu'ils puissent mener des opérations défensives et offensives contre ce qui apparaît comme des menaces au processus démocratique canadien.

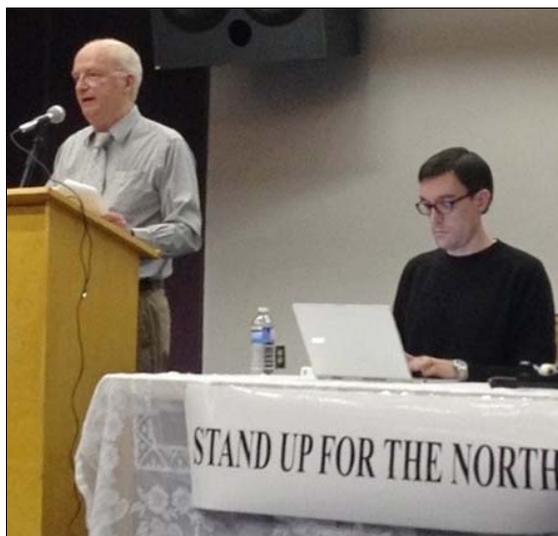
Ceci s'ajoute au nouveau projet de loi C-59 sur la sécurité du gouvernement fédéral, qui peut s'en prendre à quiconque est présumé être un opposant « au système de gouvernement canadien établi constitutionnellement » ou une menace aux « objectifs stratégiques plus larges du gouvernement ».

Pourquoi ces agences d'espionnage et la police secrète sont-elles placées dans des positions clés en ce qui concerne les élections et le processus électoral au Canada ? Et pourquoi outrepassent-elles l'autorité publique d'Élections Canada, l'organisme indépendant qui est responsable de la conduite des élections ?

En plus, pourquoi la surveillance effectuée par Élections Canada est-elle remplacée elle aussi par des entreprises multinationales privées comme Facebook dont on dit qu'il a 23 millions d'utilisateurs.

Par exemple, dans le plan de Facebook qui est intitulé « Initiative pour soutenir l'intégrité des élections canadiennes », Facebook engage des milliers d'employés pour surveiller et censurer le matériel affiché sur Facebook pendant les élections et en d'autres moments.

La ministre fédérale des Institutions démocratiques a déclaré que les plateformes de médias sociaux comme Facebook « sont devenues les nouveaux arbitres de l'information et qu'elles ont la charge importante de favoriser un discours public respectueux et éclairé » et de participer à « l'orientation du discours public et à la protection de notre démocratie contre ceux qui cherchent à lui nuire ».



Peter Ewart à une assemblée publique à Prince George contre le projet de loi C-51 le 10 mars 2015

Vraiment ? Le gouvernement canadien va permettre à Facebook de participer à « l'orientation du discours public » ? On peut se demander ce que ces dirigeants ont en guise de cerveau ou s'ils ne sont pas plutôt animés de mauvaises intentions ?



Est-ce qu'ils n'ont pas lu les nouvelles ces jours-ci qui ont pris une grande ampleur et montrent que Facebook est empêtré dans un vaste scandale électoral lié à d'immenses fuites et peut-être même la remise de données personnelles à la firme-conseil Cambridge Analytica qui a joué un grand rôle dans le ciblage de dizaines de millions d'électeurs lors de l'élection présidentielle américaine en faveur de la campagne de Trump ? [1]

Comme certains analystes l'ont mentionné, on ne peut plus qualifier Facebook d'entreprise de média social, mais d'entreprise de surveillance plongée jusqu'au cou dans des activités douteuses.

Plus encore, est-ce que ces politiciens ont lu les nouvelles qui remontent à 2013 et montrent que Facebook, Google et d'autres entreprises de l'Internet américain ont une « porte arrière » par laquelle ils travaillent avec des agences du renseignement des États-Unis comme la CIA, la NSA et d'autres et leur fournissent de l'information ?

Nous devons donc maintenant nous soucier non seulement des agences d'espionnage canadiennes qui jouent un rôle dans les élections canadiennes, mais également des agences d'espionnage américaines.

Tout cela n'empêche pas notre gouvernement fédéral d'avoir la brillante idée de s'associer avec Facebook, Google et d'autres entreprises étrangères de l'Internet pour superviser et orienter le discours électoral au Canada.

Ce que nous observons en effet c'est la fusion des intérêts d'affaires privés et de ceux de l'État canadien. Un monstre a été créé qui pourrait bien s'en prendre aux libéraux fédéraux eux-mêmes.

Est-ce que la police secrète et les intérêts privés vont maintenant déterminer ce qui est un discours politique légitime au pays ? Sommes-nous en train d'assister au développement d'une surveillance étatique publique-privée ?

Nous en voyons des signes inquiétants en Amérique du Nord. Par exemple, le géant Google a modifié les algorithmes d'un certain nombre de sites web de nouvelles alternatives et réduit dramatiquement leur nombre de visiteurs.

Ces sites alternatifs sont connus pour les critiques qu'ils émettent des politiques étrangères et domestiques des gouvernements des États-Unis et du Canada, qu'on pense à Counterpunch, au World Socialist Website, à Global Research, Consortium News, Mediamatters, Commondreams, Democracy Now, Wikileaks, Truthout, The Intercept et plusieurs autres.

Des processus répressifs similaires se retrouvent aussi sur You Tube où différentes vidéos politiques se voient imposer une audience restreinte par les censeurs de You Tube.

On en a eu un exemple récent quand l'ancien sénateur américain Ron Paul a produit une vidéo qui critiquait la guerre des États-Unis en Afghanistan dont la propagation a été sérieusement restreinte.

Où s'en va-t-on avec cette atmosphère et cette hystérie au sujet de l'influence étrangère ? Aux

États-Unis, et même au Canada jusqu'à un certain point, on entend de plus en plus parler de « coupe-circuits » influencés par l'étranger, d'intermédiaires tiers, et de soi-disant acteurs politiques qui agissent de façon volontaire ou involontaire au nom de puissances étrangères, contre l'intérêt national.

On a pu lire récemment dans un rapport de la CIA, du FBI et de la NSA, des critiques émises à l'endroit de Russia Today pour avoir soulevé ces enjeux lors de la campagne présidentielle américaine :

- « que le système bipartite américain ne représente pas les opinions d'au moins un tiers de la population et est une « mascarade » ;
- que le système politique américain est corrompu et dominé par les entreprises ;
- que les États-Unis sont un « État de surveillance » qui empiète beaucoup sur les libertés civiles et qui pratique la brutalité policière et le recours aux drones ;
- une critique du système économique des États-Unis, de la politique américaine sur la devise et ce que le rapport qualifie de « cupidité alléguée de Wall Street » ;
- une critique de la fracturation hydraulique ;
- une critique de l'intervention militaire américaine et occidentale.

Il ressort de tout cela que si des citoyens américains ou des sites web américains soulèvent ces enjeux, ils agissent comme des instruments ou des agents de la Russie.

Dans quelle mesure la Russie a réellement influencé l'élection américaine est une autre question. Mais qualifier les gens aux États-Unis d'agents de la Russie parce qu'ils soulèvent les mêmes problèmes est irresponsable et antidémocratique.

En fait, c'est exactement ce qu'ont fait différents politiciens et experts américains. Ils oublient de mentionner que les pires exemples de sales trucs électoraux et de manipulation proviennent de nos partis politiques au pays, que ce soit le scandale des appels robotisés au Canada dans des élections précédentes, du scandale de Watergate aux États-Unis ou du scandale Cambridge Analytics/Facebook qui se déroule en ce moment sous nos yeux.

Sommes-nous en train d'adopter cette voie ici au Canada alors que notre gouvernement se lance dans cette hystérie sur l'ingérence étrangère et des entreprises multinationales de technologie des fonctions clés de surveillance lors des élections ?

Il est utile de se rappeler en ce moment-ci les moments du passé où on a eu recours à l'hystérie pour priver le peuple de ses droits, notamment la période du maccarthysme qui a affecté les États-Unis et le Canada dans les années 1950.

Ou encore l'hystérie au sujet des soi-disant armes de destruction massive de Saddam Hussein en Irak, une affirmation dont on sait maintenant qu'elle était entièrement fautive et fabriquée par l'État américain et qui a tout de même servi à l'invasion américaine dans laquelle des millions de gens ont



été tués ou blessés et l'Irak comme nation a été détruit.

On peut dire la même chose de l'hystérie au sujet du bombardement de la Libye et d'autres exemples d'agression militaire.

Je veux conclure cette présentation avec quatre pensées.



Premièrement, il faut que la liberté de parole et de conscience soit enchâssée comme un droit inaliénable au Canada.

Deuxièmement, nous avons besoin de mécanismes politiques et constitutionnels qui reconnaissent que le pouvoir souverain réside dans le peuple canadien et non dans les agences d'espionnage, les partis politiques ou les entreprises privées.

Troisièmement, avec le développement des médias sociaux et d'autres changements, nous vivons une situation radicalement nouvelle. Les médias sociaux sont-ils en train d'atteindre un

statut de service d'utilité publique, comme l'eau ou l'électricité, ce qui fait qu'ils devraient être de propriété publique et non privée ou à tout le moins beaucoup plus réglementés ?

Quatrièmement, pour faire face à la situation, nous avons besoin d'une autorité publique indépendante, peut-être même élue, peut-être une Élections Canada aux pouvoirs plus étendus, qui peut de manière effective superviser les élections et le système électoral du pays.

Pas la police secrète. Pas les agences d'espionnage. Et pas Facebook ou Google.

Merci.

Note

1. Facebook a autorisé des tiers à accéder à ses données. Dans une entrevue à CNN le 21 mars, Mark Zuckerberg s'est excusé de la façon dont l'entreprise a géré le scandale des données privées avec Cambridge Analytica. « Ça été un grand abus de confiance et j'en suis vraiment désolé », a-t-il dit. « Nous devons nous assurer que cela ne se reproduira plus. » La compagnie a parlé d'un plan en plusieurs parties qui est soi-disant « conçu pour réduire la quantité des données qui sont partagées par les usagers avec les développeurs tiers et la compagnie va effectuer une vérification des développeurs qui ont eu accès à de larges portions de données avant que des restrictions ne soient mises en place en 2014 ».

Zuckerberg a dit au *New York Times* que Facebook va doubler sa force de sécurité cette année et ajouté que « plus de 20 000 personnes vont travailler aux opérations de sécurité et communautaires d'ici la fin de l'année alors que leur nombre se chiffre à environ 15 000 en ce moment ».

L'activité trompeuse de Cambridge Analytica a été révélée en public pour la première fois en 2015. La firme analytique londonienne a fait un mauvais usage des données d'environ 50 millions d'usagers lors de l'élection américaine de 2016. Selon *The Verge*, les données « ont été obtenues par le professeur de psychologie de Cambridge Aleksander Kogan et remises à la firme de recherche affiliée en comportement Strategic Communication Laboratories en violation des conditions de service de Facebook. Les actions de la firme, qui dit n'avoir rien fait de mal, ont suscité un grand débat sur l'incapacité de Facebook à contrôler sa plateforme et à assumer sa responsabilité envers la

vie privée des utilisateurs et l'institution de la démocratie. »

Kogan a eu recours à une application de tests de personnalité pour amasser les données et a plus tard passé cette information à la firme de profilage des électeurs Cambridge Analytica qui a dit (et nie maintenant) avoir utilisé les données pour faire des publicités politiques pour Donald Trump à l'élection présidentielle de 2016.

Kogan a dit que Cambridge Analytica l'a assuré que « des milliers, peut-être même des dizaines de milliers d'applications faisaient exactement la même chose » et que « c'était une utilisation très répandue des données de Facebook ».

« Nous pensons que ce que nous faisons était entièrement approprié. Nous pensons que nous faisons quelque chose de normal », a dit Kogan. « Je pense que je suis utilisé comme bouc émissaire par Facebook et Cambridge Analytica. »

Facebook a dit que Kogan avait violé les politiques de la compagnie en ce qui concerne les données en utilisant l'information qu'il avait amassée à des fins commerciales. Entre 2007 et 2014, la compagnie a donné accès à des développeurs à son graphique social - la carte des amis, des intérêts et des j'aime des réseaux des utilisateurs. Selon plusieurs rapports, le réseau social n'a pas vraiment cherché à contrôler ce genre d'activités et a seulement demandé à des tiers de signer des ententes minimales et a fait enquête sur les mauvais usages seulement après qu'ils aient été rapportés à la compagnie.

Cambridge Analytica a fait l'objet d'enquêtes parallèles, celle notamment d'un journaliste clandestin qui a filmé le PDG Alexander Nix en train de se vanter d'avoir recours aux pots-de-vin et à des travailleuses du sexe pour piéger des politiciens.

Une campagne #deletefacebook est en cours.

(Traduit de l'anglais par LML)



100e anniversaire des manifestations contre la conscription au Québec

Un siècle d'opposition à la participation à l'agression impérialiste

- Yi Nicholls -

Le 11 novembre 2018 sera le centième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. À l'époque, cette guerre a été appelée la « guerre qui va mettre fin à toutes les guerres ». Elle a été une boucherie aux proportions sans précédent. Elle a aussi marqué un tournant décisif de l'histoire. Suite à cette guerre, des changements politiques, culturels, économiques et sociaux dramatiques se sont produits en Europe, en Asie et en Afrique et même à l'extérieur des régions qui avaient été directement mobilisées dans la guerre. Dans le contexte où quatre empires se sont effondrés à cause de la guerre, l'Empire tsariste de Russie, l'Empire ottoman, l'Empire allemand et l'Empire austro-hongrois, de vieux pays ont été abolis, de nouveaux ont été formés, et les frontières ont été redessinées. Des organisations internationales comme la Ligue des nations ont été établies. Une profonde vision anticommuniste a commencé à prendre pied en Europe et en Amérique du Nord alors que la classe ouvrière était en train de bâtir le Nouveau en Russie soviétique. Elle avait défait le tsarisme et s'était engagée dans un projet d'édification nationale entièrement nouveau où le pouvoir était placé entre les mains des soviets des travailleurs, des paysans et des soldats.



Marche contre la conscription au square Victoria, à Montréal, le 17 mai 1917



Des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste à Québec rendent hommage à ceux qui ont été tués il y a un siècle de cela par l'État canadien lors des manifestations contre la conscription, devant le monument commémoratif dans la ville de Québec, le 21 mars 2018.

Selon l'historiographie bourgeoise, le Canada a atteint « l'âge de la maturité » en vertu du rôle qu'il a joué dans la Première Guerre mondiale où il se serait montré digne de posséder un statut de grande puissance. On a dit que le sacrifice des jeunes Canadiens comme chair à canon dans les tranchées de l'Europe a montré que le Canada était en mesure de mener sa propre politique étrangère et de briser ses liens à cet égard avec le Parlement impérial britannique. Cette désinformation cherche à imprégner les Canadiens d'une vision chauvine selon laquelle le Canada est une force de l'Entente majeure digne d'être à la table où le butin de guerre a été partagé. En fait, cette participation a fait du Canada un béni-oui-oui au service de la connivence entre la Grande-Bretagne et la

France pour exclure l'Allemagne pendant qu'elles appuyaient toutes les nouvelles organisations hostiles à la Russie.

Aujourd'hui, cette vision présente le bellicisme du Canada comme une valeur canadienne fondatrice. Ce n'est absolument pas le cas. Le sacrifice des Canadiens a été fait au nom de l'empire. L'envoi des jeunes Canadiens pour participer à l'abattoir de la boucherie impérialiste qu'a été la Première Guerre mondiale n'a pas établi l'indépendance du Canada. Cette boucherie a été une guerre de division entre les empires de l'époque pour accaparer les sources de matières premières, de main-d'oeuvre à bon marché, de zones pour l'exportation de capital et acquérir une influence stratégique. Au contraire, les élites dirigeantes se sont taillé une place à titre de serviteurs serviles d'abord des impérialistes britanniques puis des impérialistes américains, tandis que le mouvement des peuples persiste à bâtir un véritable projet d'édification nationale dans lequel les ressources naturelles et humaines et le pouvoir décisionnel



sont au service du peuple et non des riches.

À cet égard, les célébrations du 100e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale arrivent à un moment où le Canada est intégré à un rythme toujours plus rapide à la machine de guerre impérialiste américaine alors que les États-Unis, l'OTAN et leurs alliés étendent leur ingérence et leur agression et menacent de guerre les pays qui ne vont pas se soumettre à leur diktat. Pendant ce temps, le gouvernement canadien se prépare, pour servir cet ordre du jour, à avoir recours à ses pouvoirs de police pour qualifier l'opposition à la guerre et aux alliances agressives comme l'OTAN de menace à la sécurité nationale.

On célèbre ce mois-ci le 100e anniversaire de l'opposition à la conscription au Québec en 1918. Il est important d'étudier l'opposition des Québécois et des Canadiens à la conscription lors de la Première Guerre mondiale comme un mouvement sérieux contre l'empire et l'édification d'empire. Maintenant plus que jamais, les Canadiens et les Québécois doivent développer leurs convictions contre l'agression impérialiste et prendre en main le travail pour faire du Canada une zone de paix.



Anniversaire des manifestations anti-conscription de 1918

- Geneviève Royer -



L'État canadien a envoyé des milliers de soldats à Québec pour réprimer les manifestations contre la conscription le 1er avril 1918. Les soldats ont ouvert le feu et tué cinq personnes.

La fin mars et le début avril de cette année marquent le 100e anniversaire des manifestations militantes des Québécois contre la tentative du gouvernement canadien d'avoir recours à ses pouvoirs de police pour imposer la conscription aux travailleurs et aux jeunes du Canada et du Québec pendant la Première Guerre mondiale.

Dans les conditions de l'époque, l'élite dirigeante du Canada s'est heurtée à un mur de résistance de la part du peuple québécois qui refusait d'être conscrit pour la guerre. Les aspirations des Québécois à leur statut de nation avaient été bafouées avant la Confédération par la force des armes britanniques. De pair avec la subjugation des peuples autochtones et des colons dans le Haut-

Canada, cela avait fourni la base à l'établissement d'un État et d'une Confédération anglo-canadiens. Il n'est pas difficile de s'imaginer que la classe ouvrière du Québec n'ait pas considéré d'un bon oeil le fait d'être envoyée sur les champs de bataille de l'Europe pour servir l'Empire britannique.

L'entrée en guerre du Canada

En août 1914, la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'empire austro-hongrois. Le Canada, en tant que dominion de l'Empire britannique, doit automatiquement y participer.

Robert Laird Borden, alors premier ministre conservateur du Canada, s'active avec enthousiasme pour participer à la guerre. « Dès le dimanche 9 août, les principaux arrêtés en conseil avaient été promulgués et une session parlementaire débuta deux semaines après le début des hostilités. On adopta rapidement des lois pour protéger les institutions financières du pays et l'on augmenta les tarifs douaniers sur certains articles de consommation très en demande. Le projet de loi sur les mesures de guerre, qui donnait au gouvernement des pouvoirs de coercition exceptionnels sur les Canadiens, fut adopté à la hâte après trois lectures. »[1].

C'est l'homme d'affaires William Price (de la Price Brothers and Company ancêtre de Produits forestiers Résolu) qui reçoit le mandat de créer de toutes pièces un camp d'entraînement à Valcartier, près de Québec. Les terres de cent vingt-six cultivateurs furent expropriées pour étendre la superficie du camp à 12 428 acres (50 km²). « Dès le début du conflit, on y construit un champ de tir de 1500 cibles, comprenant abris, positions de tir et affiches, ce qui en fit, dès le 22 août 1914, le plus important et le plus réussi des champs de tir au monde. Le camp accueillit 33 644 hommes en 1914. » [2] Valcartier fut pendant ce temps la plus grande base militaire du Canada.



Exemples des tentatives anglo-canadiennes chauvines maladroites de l'État canadien pour recruter les Québécois dans sa cause injuste de guerre impérialiste. On les exhorte à s'enrôler sur la base de la loyauté à la vieille puissance coloniale qu'est la France, de l'opposition à la tyrannie en appuyant la nouvelle puissance coloniale qu'est la Grande-Bretagne ou de se protéger des invasions étrangères.

Avec la prise de conscience grandissante de servir de chair à canon pour des puissances impérialistes et les profonds impacts des efforts de guerre sur l'économie du pays, le nombre de volontaires ne cesse de diminuer. L'imposition du service militaire obligatoire plane de plus en plus au pays. Le peuple du Québec, exprimant ses sentiments antiguerre, est aux premiers rangs de l'opposition à la conscription. L'establishment canadien de l'époque blâme alors les Québécois pour le « manque d'engagement des Québécois francophones à l'endroit de la Grande Guerre. »[3]

Dès 1917, l'absence d'enthousiasme pour la guerre est tel que le gouvernement recourt à la conscription des soldats. Le 29 août 1917, la *Loi concernant le service militaire* est sanctionnée. Elle stipule que « tous les habitants mâles du Canada âgés de dix-huit ans et plus, et de moins de soixante ans, non exemptés ni frappés d'incapacité par la loi, et sujets britanniques, peuvent être appelés à servir dans la milice ; dans le cas d'une levée en masse, le gouverneur général peut appeler au service toute la population mâle du Canada en état de porter les armes ».



Imposition de la Loi sur les mesures de guerre

Au Québec, les manifestations en opposition à la conscription s'intensifient. Les agents du Dominion, appelés « spotters », traquent les hommes refusant de s'engager. La professeur Béatrice Richard du Collège militaire royal de Saint-Jean écrit à propos de ces racoleurs: « Ces agents ont la réputation d'être des voyous à la solde du gouvernement fédéral et de chercher davantage à se remplir les poches — à raison d'une prime de 10 \$ par réfractaire épinglé — qu'à appliquer la loi. »[4] Chaque arrestation qui est faite soulève la colère de la population. Certains jeunes Québécois, dont la demande d'exemption est en attente devant les tribunaux sont « enlevés en pleine rue et les parents mettent une semaine avant d'apprendre qu'ils ont été envoyés sur les champs de bataille européens ».[5]

Le soir du 28 mars 1918, des policiers fédéraux font une razzia dans une salle de quilles et procèdent à l'arrestation de jeunes qui s'y trouvent. Devant l'arbitraire et la violence des policiers, 3000 personnes assiègent le poste de police et poursuivent leur manifestation dans les rues durant la nuit.

Le lendemain, une foule de près de 10 000 personnes se rassemble devant l'Auditorium de la Place Montcalm (endroit actuel du Capitole de Québec), là où on administre les dossiers des conscrits. Les militaires, baïonnettes au canon, sont appelés et il s'en faut de peu pour que l'acte d'émeute ne soit lu, leur donnant l'autorisation de tirer.

Le lendemain, « le général Landry reçoit d'Ottawa les directives qu'il attendait : désormais l'armée disposera des pleins pouvoirs pour faire respecter la loi et l'ordre dans la ville de Québec. [...] Concrètement, cela signifie que la sécurité publique ne relève plus des autorités municipales, la police étant désormais soumise à l'autorité militaire. »[6] Les manifestations se poursuivent quand même et le 31 mars, il y a des blessés par balle.

Borden, obsédé par l'envoi de Canadiens dans les tranchées, octroie des pouvoirs spéciaux « avec des instructions spéciales pour réprimer les troubles ». Pendant ce temps, des trains bondés de soldats affluent à Québec. Deux jours durant, le 31 mars et le 1er avril, pas moins de 10 000 hommes en provenance de l'Ontario et du Manitoba convergeront vers la capitale.[7] La population confronte l'armée, n'hésite pas à cerner les soldats et à les pourchasser. Chaque manifestation

démantelée se reforme quelques rues plus loin.

Le lundi 1er avril, les militaires reçoivent les instructions suivantes :

1. tout rassemblement est défendu
2. toute personne qui n'obéit pas peut être arrêtée sur-le-champ
3. les soldats peuvent employer toute force nécessaire pour procéder aux arrestations.[8]

Cette même journée, 4 civils sont tués. On dénombre plus de 50 blessés et une soixantaine d'arrestations.



Victimes de la criminalisation sanglante par l'État canadien de la dissidence contre la conscription dans la ville de Québec, le 1er avril 1918.

Le 4 avril, on impose la loi martiale pour la ville de Québec, en vertu de la *Loi sur les mesures de guerre*. Elle légalise toute intervention de l'armée fédérale « le ou après le 28e jour de mars dernier ».[9]

Borden maintient la pression sur le Québec non seulement pour écraser la résistance à la conscription, mais aussi pour prévenir tout risque de « contagion révolutionnaire ». À cette fin, Ottawa rend illégale toute association jugée subversive, qu'il s'agisse d'organisations syndicales ou politiques.[10]

La « crise de la conscription » s'est terminée quand la guerre elle-même s'est terminée le 18 novembre 1918. Avant cette date, les riches ont tellement profité de la guerre que Borden a « dû congédier son ministre de la Milice et de la Défense et faire face à des scandales liés à la corruption et à la recherche de profits en temps de guerre. » [11]. L'opposition du peuple à la guerre était telle que le Parti conservateur « dans la province de Québec fut anéanti pour des dizaines d'années à venir. »[12]

Cela fait plus de 100 ans que les Québécois expriment leur opposition à l'agression et à la guerre impérialiste. Aujourd'hui, tous les efforts sont faits pour saper leur sentiment et leur mouvement antiguerre au moyen de sophismes néolibéraux qui invoquent de soi-disant objectifs humanitaires et même de grands idéaux comme la défense des droits des femmes. Le mot d'ordre qui guide notre peuple est toujours « Pas un seul jeune pour la guerre impérialiste ! »

Notes

1. « [Sir Robert Laird Borden](http://greatwaralbum.ca) », greatwaralbum.ca
2. Article de Pierre Vennat, « [Les débuts du camp de Valcartier et d'une armée improvisée de toutes](#)

pièces », tiré du site « Le Québec et les guerres mondiales », 17 décembre 2011.

3. « [The First World War](#) », Sean Mills (sous la direction de Brian Young, University McGill), site web du Musée McCord.

4. « [Le 1er avril 1918 - Émeute à Québec contre la conscription : résistance politique ou culturelle ?](#) » Conférence de Béatrice Richard, professeur agrégé, directrice du département des Humanités et des sciences sociales au Collège militaire royal de Saint-Jean, le 31 janvier 2013.

5. « Québec sous la loi des mesures de guerre - 1918 », par Jean Provencher, Éditions Lux, 2014

6. « [Le 1er avril 1918 - Émeute à Québec contre la conscription : résistance politique ou culturelle ?](#) » Conférence de Béatrice Richard, professeur agrégé, directrice du département des Humanités et des sciences sociales au Collège militaire royal de Saint-Jean, le 31 janvier 2013.

7. *Ibid.*

8. « Québec sous la Loi des mesures de guerre -- 1918 », par Jean Provencher, Editions Lux, 2014

9. *Ibid.*

10. Article de Pierre Vennat, « [Les débuts du camp de Valcartier et d'une armée improvisée de toutes pièces](#) », tiré du site « Le Québec et les guerres mondiales », 17 décembre 2011.

11. « [Biographie : le très honorable Sir Robert Laird Borden](#) », Bibliothèque et Archives Canada

12. *Dictionnaire biographique du Canada*

(Tiré de *Chantier politique*)

États-Unis

Tous en appui aux jeunes qui luttent pour le changement!

- *Voice of Revolution* -



Les étudiants de Virginie, du Maryland et du District de Columbia convergent vers le Congrès

le 14 mars 2018.

Le 24 mars, plus de 500 000 jeunes et leurs amis se sont rassemblés dans une grande Marche pour Nos Vies à Washington pour protester contre la violence par les armes. Plus de 300 villes se joignent au mouvement dans le monde en solidarité. Le 14 mars, des dizaines de milliers de jeunes partout aux États-Unis ont quitté les classes en opposition à la violence armée et pour exiger que leur droit à des écoles qui sont des environnements d'apprentissage sécuritaires et non des prisons soit reconnu. Ils ont demandé que cesse la violence policière dans leurs



communautés et ont rejeté la promotion de la violence et du recours à la force comme solution aux problèmes. Les pancartes l'indiquaient bien : « Pourquoi avons-nous besoin d'armes si nous voulons un monde pacifique ? », « Les armes automatiques - un assaut contre notre avenir », « Impossible de construire la paix avec un fusil » et « Les armes n'incitent pas à la paix et ne préviennent pas la violence ».

Les étudiants de Parkland, en Floride, sont à l'origine des débrayages et, lors de plusieurs actions, le nom des personnes tuées dans cette école a été prononcé à haute voix et commémoré. Les étudiants des écoles secondaires et intermédiaires ainsi que des universités se sont rassemblés et ont marché, souvent en dépit des menaces de suspension, pour affirmer qu'un changement important est nécessaire et qu'ils sont déterminés à le réaliser. Les étudiants ont déclaré : « Nous allons nous faire entendre que vous vouliez nous entendre ou pas », « Nous allons parler haut et fort et nous ne nous en excuserons pas », « Nous n'arrêterons pas » et « La jeunesse de notre mouvement nous donne du pouvoir car nous avons beaucoup de temps devant nous pour réclamer le changement et le réaliser ».

C'est à Washington qu'a eu lieu une des plus grandes actions, alors que des étudiants de la Virginie, de Maryland et du district de Columbia ont convergé vers la Maison-Blanche et le Congrès. Ils ont bloqué les rues et déclaré que le gouvernement doit garantir les droits. Maryland avait imposé une interdiction de débrayer mais des milliers d'étudiants ont rejeté cette interdiction. Plusieurs jeunes des banlieues du district de Columbia ont marché en grand nombre sur les principales artères en signe de défi.

Partout au pays, il y avait une grande unité des jeunes alors qu'ils s'organisaient et décidaient eux-mêmes des actions à prendre en dépit des efforts qui étaient faits pour les en empêcher. À Alameda, en Californie, les étudiants ont brisé une clôture cadenassée pour poursuivre leur débrayage. À Madison, de jeunes immigrants sans papiers ont rejoint les étudiants pour demander que les droits qu'ils réclament à la société soient reconnus. De Yarmouth, dans le Maine, à Parkland, en Floride, de New York à Decatur, en Géorgie, et à Birmingham en Alabama ; de Nashville, au Tennessee, à Livingston, au Montana, de Las Vegas, au Nevada, à Los Angeles en Californie, à Seattle, à Washington et à Juneau, en Alaska - et dans plus de 3 000 autres localités, les étudiants ont marché, fermement unis, pour exiger des solutions à la violence sociale à laquelle ils sont confrontés.



Lors de rassemblements à Chicago et ailleurs, les étudiants ont levé leurs mains en criant aux policiers « Ne me descendez pas », rappelant le meurtre d'un jeune sans arme par les policiers à Ferguson. Des étudiants de Chicago ont aussi dressé une liste de revendications comme le financement égal, le maintien des écoles ouvertes, la réouverture des cliniques de santé mentale et la fin de la criminalisation de la jeunesse. Le sentiment général était que le problème, ce n'est pas un tireur armé d'un fusil, mais plutôt une société qui ne protège pas et ne défend pas les jeunes, d'où la nécessité de changer cette situation. L'esprit des actions était que le changement qui bénéficie aux jeunes est une nécessité et que les jeunes vont continuer d'organiser pour que ce changement se produise.

La sécurité est dans la lutte pour les droits

Tandis que les jeunes prennent pour cible la violence en tant que problème social qui requiert des solutions sociales, les représentants gouvernementaux à tous les niveaux appellent au recours accru à la force. Le sherif de Broward County, en Floride, où se trouvent Parkland et Miami, a annoncé qu'il munirait ses adjoints présents dans les écoles d'armes automatiques. Une loi adoptée en Floride prévoit munir les enseignants d'armes. Les étudiants ont répliqué : « Les bras servent à étreindre; un policier et un enseignant avec des fusils, c'est deux fusils de trop. » À Long Island, les troupes de l'État sont dans les écoles, supposément pour combattre la violence de gang. Mais ce sont en fait les jeunes sans-papiers, en particulier leurs organisateurs, qui sont ciblés comme soi-disant membres de gang et menacés de déportation. À plusieurs endroits, on a dit aux étudiants de rester à l'intérieur sous menace de suspension, le tout accompagné d'une lourde présence policière.

Tous les efforts sont déployés pour prôner une plus grande présence de policiers armés dans les écoles et davantage de mesures pour traiter les jeunes de criminels, en un mot, transformer les enseignants en policiers et les écoles en prisons. Au nom de la sécurité, ces mesures servent à mieux contrôler et réprimer les jeunes et à habituer tout le monde à accepter l'inacceptable. Une jeunesse et une main-d'oeuvre passives sont nécessaires pour non seulement maintenir le règne des riches au pays, mais aussi pour mener leurs guerres à l'étranger pour protéger leurs intérêts. Les jeunes déclarent clairement qu'ils rejettent cette direction et qu'ils luttent pour un avenir radieux. C'est par la lutte pour les droits de tous, à l'étranger et au pays, que leurs intérêts seront défendus.

Washington





Yarmouth, Maine ; Boston, Massachusetts



New York



Brooklyn, New York ; Sarasota, New York



Pittsburgh, Pennsylvania ; Philadelphie, Pennsylvania



Arlington, Virginie ; Richmond, Virginie



Alexandria, Virginie



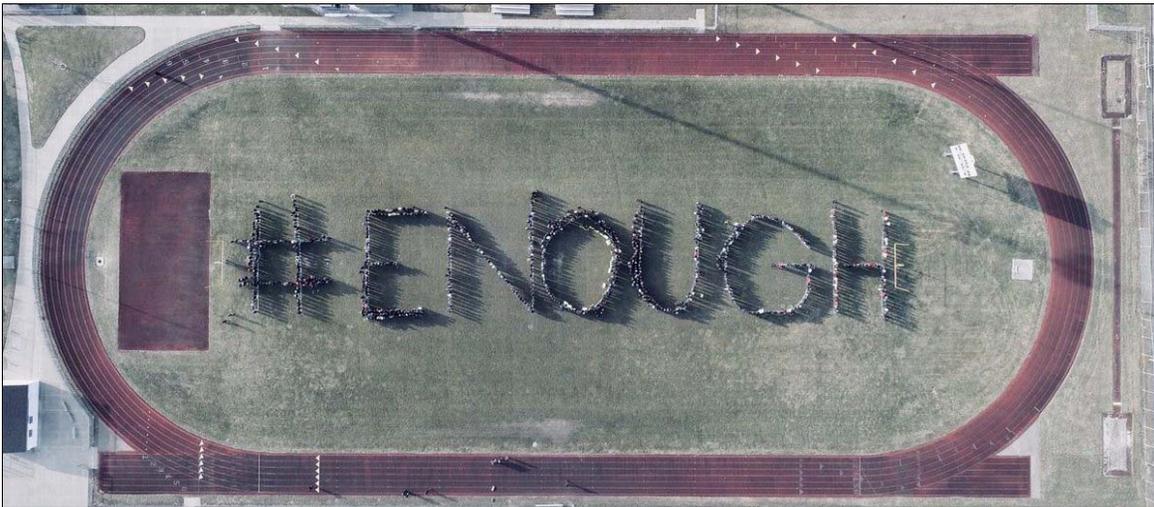
Toledo, Ohio



Chicago, Illinois



Dearborn, Michigan



Madison, Wisconsin



Decatur, Géorgie; Birmingham, Alabama



Parkland, Floride



Miami, Florida



Las Vegas, Nevada



Los Angeles, Californie



Concord, Californie



Oakland, Californie



Sanger, California



Portland, Oregon



Tacoma, Washington



Seattle, Washington



Seattle, Washington; Juneau, Alaska



Voice of Revolution est une publication de l'Organisation marxiste-léniniste des États-Unis.

(6 mars 2018. Traduit de l'anglais par LML)



Vietnam

Commémoration de la vie de l'ancien premier ministre Phan Van Khai



Phan Van Khai, le premier ministre du Vietnam de 1997 à 2006, est décédé à son domicile dans la commune de Tan Thong Hoi, dans le district de Cu Chi, Ho-Chi-Minh-Ville, le 17 mars, à l'âge de 84 ans. Son legs a été célébré par la tenue de funérailles nationales les 21 et 22 mars.

La dirigeante nationale du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste), Anna Di Carlo, a exprimé ses condoléances au Parti communiste du Vietnam (PCV) et à l'État et au peuple vietnamiens en ce moment d'affliction.

Khai est né le 25 décembre 1933 à Ho-Chi-Minh-Ville. Il s'est joint au mouvement révolutionnaire en 1947 en opposition au colonialisme français, et ensuite au PCV le 15 juillet 1959. Il a étudié l'économie et les langues étrangères à l'université Plekhanov à Moscou et, entre autres fonctions, de 1965 à 1971, il a travaillé pour le Comité de planification de l'État du Vietnam. Vers la fin de la guerre pour libérer le Vietnam du contrôle américain, il a été envoyé sur les champs de bataille dans le sud. Le PCV, dans l'annonce spéciale sur la mort de Phan Van Khai, a aussi mis en relief ses nombreuses responsabilités au sein du Comité central, du Politburo et à l'Assemblée nationale.

« Tout au long des 70 ans de ses activités révolutionnaires, il a fait de grandes contributions à la

cause révolutionnaire du PCV et de la nation.

« Il a reçu l'Ordre de l'Étoile d'or et l'écusson pour les membres qui ont oeuvré dans le parti pendant 55 ans, ainsi que plusieurs autres nobles distinctions vietnamiennes et d'autres pays. »



Des services commémoratifs ont eu lieu dans les ambassades et consulats du Vietnam partout dans le monde.

Leadership en édification nationale

En tant que vice-premier ministre et premier ministre, Phan Van Khai « a toujours soutenu le 'rassemblement d'intellects et de sagesse' des plus grandes personnalités de tous les milieux, en particulier les experts dévoués et compétents » en prises de décision, selon l'Agence vietnamienne d'information (AVI). Son prédécesseur en tant que premier ministre, Vo Van Kiet, en fonction de 1991 à 1997, avait proposé la formation d'un comité d'experts en 1993, tâche que Khai, alors vice-premier ministre, a prise en main avec grand intérêt.

Le comité, qui a fonctionné de 1993 à 2006, était formé d'experts non gouvernementaux. L'AVI souligne la « volonté de Khai d'écouter les gens ayant des opinions contraires à la sienne et de leur offrir l'occasion de faire valoir leur opinion. Cette façon de voir -- 'être près du peuple, être à son écoute et apprendre de lui' -- est perçue par plusieurs comme étant une qualité de leadership que Khai aurait héritée de son prédécesseur Vo Van Kiet. » Le leadership de Khai, conseillé par le comité, a joué un rôle important dans la transformation et la consolidation de l'économie vietnamienne dans l'objectif d'améliorer le bien-être du peuple. Selon l'AVI :

« L'adoption de la toute première *Loi sur les entreprises*, la reconnaissance des entreprises privées en tant que secteur légitime et un programme de politiques qui a permis à l'économie vietnamienne de s'éloigner du modèle centralisé des décennies précédentes ont remis le pays sur la voie d'une ferme croissance économique. Ces changements de politique étaient nécessaires suite aux deux années de recul en raison de la tristement célèbre crise financière qui a affecté les pays asiatiques en 1997. »

Khai a aussi participé aux 15 rondes de pourparlers avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) pendant 11 ans à la suite desquels le Vietnam est devenu membre à part entière en 2007.

Les affaires internationales et nationales

L'AVI met aussi en relief la qualité d'ouverture du premier ministre Khai, tant sur le plan international que national, qui a permis de créer des liens avec le reste du monde et de tenir le peuple vietnamien informé de tous les développements.

Khai a présenté le projet de loi sur l'Entente commerciale bilatérale États-Unis-Vietnam (ECB), conclue en 2001. En 2005, il a fait un voyage historique alors que pour la première fois un premier ministre du Vietnam faisait une visite aux États-Unis suite à la résistance héroïque du peuple vietnamien qui avait vaincu les impérialistes américains en 1975. Cette visite allait mettre fin à des décennies d'hostilité de la Guerre froide des États-Unis suite à la victoire du peuple vietnamien. *Le New York Times* rapporte que le commerce du Vietnam avec les États-Unis est passé de 45 millions \$ US en 1995 à 45 milliards \$ US en 2016.



Phan Van Khai en visite à la Maison-Blanche en 2005

Khai était premier ministre durant la croissance du rôle joué par le Vietnam en Asie du Sud-Est lorsque le pays s'est joint à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en 1995. Durant cette période, l'ASEAN s'est établie comme important bloc commercial des nations de la région tout en élargissant ses relations avec la Chine, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du sud et l'Inde.

Au pays, Khai a joué un rôle dirigeant dans l'information et la mobilisation du peuple sur les questions qui le concernent. Nguyen Thi Thuy, l'ancienne députée responsable des nouvelles sociales et culturelles du département des nouvelles domestiques de l'AVI, se remémore l'appui indispensable de Khai pendant l'épidémie internationale du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en 2003.



Phan Van Khai en visite aux bureaux de l'AVI en 2015

« La maladie s'est répandue comme une trainée de poudre, et le nombre de nouveaux patients et de personnes atteintes augmentait à chaque heure, et la moitié de ces personnes étaient elles-mêmes des membres du personnel médical. Les rumeurs publiques laissaient entendre que le ministère de la Santé n'avait pas encore réussi à en déterminer la cause, ni les souches du virus ni les méthodes de transmission, encore moins les médicaments et les diagnostics, ce qui ne pouvait qu'alimenter la confusion et l'anxiété », a dit Thuy. Elle ajoute que l'AVI avait beaucoup d'information entre les mains, mais n'avait pas été autorisée à la rendre publique. «

Évidemment, en tant que journalistes sur le terrain, nous étions furieux, puisque de toute évidence les efforts de la communauté étaient nécessaires pour contenir l'épidémie. Nous avons donc décidé de contacter le chef du gouvernement pour nous conseiller. Heureusement, seulement quelques minutes plus tard, le premier ministre Khai a accepté de rendre publique l'information au sujet de l'étendue de l'épidémie

du SRAS au Vietnam », a-t-elle dit.

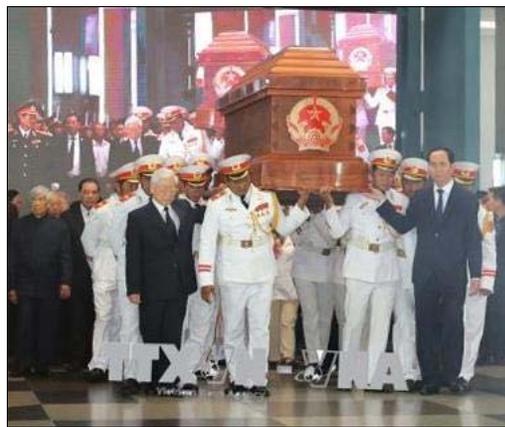
La décision du premier ministre a marqué le début de nouveaux efforts des scientifiques et de toute la société, et le Vietnam est venu à bout de l'épidémie en seulement 45 jours, le premier pays au monde à réussir. L'Organisation mondiale de la Santé, dans son message de félicitations au Vietnam, a attribué ce succès à un « engagement politique au plus haut niveau ».

Funérailles nationales

Khai a été exposé en chapelle ardente au Palais de l'Indépendance à Ho-Chi-Minh-Ville et les personnes en deuil ont pu lui rendre hommage, y compris des générations de dirigeants vietnamiens et d'invités étrangers.

Le 22 mars, un cortège funèbre a porté sa dépouille chez lui dans le district de Cu Chi, où il a été inhumé près de sa conjointe, alors que les gens attendaient dans les rues devant le palais pour le saluer et lui dire adieu.





(Sources : PCV, AVI, VN Express International. Photos : VNA, VN Express International)



Réunions à Hamilton et à Toronto sur la Corée et le travail pour la paix

Découvrez la Corée et joignez-vous au travail pour la paix Réunions publiques

CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS

Des réunions ont eu lieu à Hamilton et à Toronto les 20 et 22 mars respectivement, créant des occasions pour les Canadiens de participer à la discussion sur une question qui est une source de préoccupation majeure — la lutte pour la paix dans la péninsule coréenne.

La réunion de Hamilton, dont le thème était « La guerre économique et les menaces d'annihilation contre la Corée du nord », a été organisée par la Coalition de Hamilton pour arrêter la guerre. Les orateurs étaient Christopher Black, un avocat qui pratique le droit international, et Atif Kubursi qui enseigne l'économie à l'université McMaster.

Black, qui a visité la République populaire démocratique de Corée (RPDC) à deux reprises, a fait la première présentation. Il a fait valoir que toutes les sanctions imposées à la RPDC par le Conseil de sécurité de l'ONU sont illégales puisque la RPDC n'a jamais violé les lois internationales comme le prétend le Conseil de sécurité. Il a souligné que dans ses propres relations avec les représentants de la RPDC, il les a toujours trouvés courtois et directs et fermement résolus à défendre la souveraineté et l'indépendance de leur pays. Il a souligné que la RPDC a été forcée de construire un arsenal nucléaire pour des raisons d'autodéfense face aux sanctions et menaces d'annihilation nucléaire des États-Unis. Le gouvernement de la RPDC a réitéré son engagement à suspendre son programme d'armes nucléaires à condition que les États-Unis signent un traité de paix et cessent de menacer la Corée de guerre et d'agression, a-t-il dit. Il a noté que cet engagement a à nouveau été affirmé au cours de la réunion du 5 mars à Pyongyang entre une délégation du gouvernement sud-coréen et Kim Jong Un, le dirigeant de la RPDC. Black a fait valoir que les sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU et celles imposées par les États-Unis, le Canada et d'autres pays sont en fait des actes d'agression. Il a appelé les Canadiens à se dresser contre ces actes illégaux et immoraux.

Le professeur Kubursi, pour sa part, a dit que non seulement les sanctions contre des pays comme la RPDC, Cuba, l'Iran, l'Irak et d'autres pays sont illégales, mais leurs répercussions se font ressentir surtout parmi les plus vulnérables. Il a expliqué que les sanctions contre la RPDC affectent surtout les enfants, les aînés et les personnes qui vivent dans les régions rurales, puisqu'elles rendent difficiles les échanges commerciaux de la RPDC en termes d'aliments, de médecines et d'autres produits dont la population civile a besoin. Il a fait valoir que toutes les études ont montré que de telles sanctions sont un échec et qu'elles ne sont



rien de moins que des instruments pour forcer les nations à se soumettre. D'abord, il a noté que les pays hésitent à imposer ces sanctions et que celles-ci sont perçues comme étant arbitraires et injustes, en particulier par les pays voisins de celui qui subit les sanctions. Aussi, le professeur Kubursi a souligné que les sanctions ont comme effet d'inciter les peuples et les pays qui les subissent à affirmer davantage leur indépendance et leur souveraineté, comme on a pu le constater à Cuba et dans la RPDC.

Le thème de la réunion du 22 mars à l'Université de Toronto, organisée par le Partenariat international pour la diplomatie, la science et la paix et autres, était : « La Corée du nord : faits et fictions et la recherche de la paix ». Christopher Black a encore une fois pris la parole à cette réunion au cours de laquelle il a fait un survol de sa présentation à Hamilton. Il a rappelé l'importance de s'opposer à la désinformation au sujet de la RPDC véhiculée par les médias et de tenir le gouvernement canadien responsable pour son rôle de soutien aux sanctions et aux menaces contre la RPDC.

L'autre oratrice à cette réunion était Patti Talbot, présidente des Partenariats internationaux, Église unie du Canada. Talbot a partagé son expérience en tant que membre de la délégation des femmes artisanes de la paix qui avaient convergé vers Vancouver au moment du Sommet sur la sécurité et la stabilité dans la péninsule coréenne, où s'étaient réunis les ministres des Affaires étrangères. Le sommet lui-même avait été organisé par le « Groupe de Vancouver » - qui était formé des pays agresseurs dans la Guerre de Corée — dont le Canada et les États-Unis ont été les hôtes le 16 janvier. Talbot a expliqué que les femmes artisanes de la paix des États-Unis, de la Corée, du Japon et d'autres endroits avaient convoqué leur propre forum et organisé une vigile à la chandelle ainsi qu'une marche pour la paix et d'autres actions dans le but d'encourager les ministres participant au sommet — où ni la RPDC, la Chine ou la Russie n'avaient été invitées — à inclure le point de vue de la société civile dans leurs discussions et à « préparer le terrain à la paix ». Selon Talbot, la grande déception du sommet a été que les ministres des Affaires étrangères se sont en fait engagés à exercer encore plus de pression et de sanctions contre la RPDC, et non de s'engager dans la voie de non-agression et du dialogue.

Sans se laisser perturber, les femmes qui ont pris part au forum et d'autres femmes ont continué leur important travail pour la paix, dont une réunion récente de groupes ecclésiastiques à Séoul, en Corée du sud. Talbot a souligné que depuis les Jeux olympiques de PyeongChang, il y a eu de nombreux échanges de la société civile entre la Corée du nord et du sud. D'ailleurs, a-t-elle dit, l'ambiance dans la péninsule coréenne est à l'optimisme puisque les questions de paix, de réconciliation et d'unification peuvent très bien progresser dans les prochains jours.

Aux deux réunions, les participants se sont engagés à poursuivre la discussion sur cette importante question et sur le travail pour la paix sur la péninsule coréenne. Les participants ont accueilli avec enthousiasme l'information au sujet de la réunion publique du 31 mars à Toronto dont le thème sera « La paix sur la péninsule coréenne : sur la perspective du Sommet intercoréen de 2018 et du Sommet historique RPDC-États-Unis », dont l'invité d'honneur et l'orateur principal sera le professeur Kiyul Chung. Plus de 100 personnes ont signé la pétition contre la guerre et l'agression sur la péninsule coréenne lors des deux réunions.



Comment fonctionne la démocratie à Cuba



Yamil Martínez Marrero de l'ICAP (à gauche) et Juan Carlos Rodríguez Díaz, professeur d'histoire

C'est le mercredi 21 mars, dans une salle remplie à Toronto, qu'a débuté la tournée pancanadienne sur la démocratie cubaine animée par Juan Carlos Rodríguez Díaz, professeur d'histoire à Pinar del Rio et membre élu de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de Cuba. M. Rodríguez Díaz est accompagné de Yamil Martínez Marrero, fonctionnaire de la section canadienne de l'Institut cubain pour l'amitié avec les peuples (ICAP). La tournée canadienne est organisée par le Réseau canadien pour Cuba et la réunion de Toronto a été organisée par l'Association d'amitié Canada-Cuba de Toronto.

M. Rodríguez Díaz a livré un exposé passionné et instructif sur le processus démocratique cubain qui investit le peuple du pouvoir, ce qui a mené à une participation de 85,65 % des électeurs aux dernières élections de 2017 à l'Assemblée nationale. Il a parlé de l'expérience cubaine du système multipartite de démocratie non représentative avant la victoire de la Révolution cubaine qui privait les travailleurs de toute parole et de tout rôle dans les affaires de leur pays. Il a également évoqué l'histoire des interventions et des coups d'État américains à Cuba, auxquels la victoire de la Révolution cubaine a mis fin.

M. Rodríguez Díaz a également longuement parlé de la mise en place des instruments du pouvoir populaire à la suite de la Révolution cubaine, qui sont bâtis sur et enrichissent les traditions cubaines ainsi que l'expérience historique de la lutte du peuple pour la souveraineté, l'indépendance, la paix et la prospérité, ainsi que sa solidarité et son amitié avec les peuples du monde. De nombreux exemples ont été donnés.

Au nom de l'ICAP, M. Martínez Marrero a exprimé sa vive appréciation de l'amitié et de la solidarité de longue date entre les peuples cubain et canadien. Il a parlé brièvement du travail de la Brigade de travail bénévole Che Guevara à Cuba qui, depuis 25 ans, offre aux Canadiens des

occasions uniques de visiter, de faire l'expérience et d'apprendre de la Révolution cubaine et de se faire une idée de la vie et de la société bâties par le peuple cubain sous la direction du Parti communiste de Cuba.

Pour de l'information concernant la Brigade 2018 qui se rendra à Cuba du 28 avril au 6 mai, cliquer [ici](#).

La tournée de parlementaires cubains a lieu du 21 mars au 5 avril et comprend des réunions prévues à Niagara Falls, Kingston, Ottawa, Montréal, Halifax, Winnipeg, Vancouver et Victoria. Visitez notre page des événements [ici](#) ou le site Web du [Réseau canadien pour Cuba](#) pour plus de détails.



Lisez *Le Marxiste-Léniniste*
Site web: www.pccml.ca Courriel: redaction@cpcml.ca